

Appel de l'AG de la FNEC FP-FO du Tarn réunie à Albi le 20 juin 2022.

L'Assemblée Générale des syndicats de la FNEC FP-FO 81 est informée des déclarations du ministre Ndiaye. Elle considère que l'annonce d'une grande concertation à la rentrée prochaine « *pour sortir le système éducatif de la morosité* » s'inscrit pleinement dans les manœuvres du Président Macron qui visent à associer les organisations syndicales à l'ensemble des contre-réformes par la mise en place d'un « *Conseil National de la Refondation* ».

Loin de permettre d'en finir avec le délabrement de l'Éducation Nationale et la paupérisation de ses personnels, cette entreprise cherche, en convoquant les personnels, mais aussi les parents, les élus et les associations pour « nouer des liens entre le scolaire et le périscolaire », à remettre en cause le caractère national de l'école et à avancer au contraire vers une école de plus en plus territorialisée.

L'Assemblée Générale considère que cette entreprise qui s'inscrit dans le cadre de la généralisation de l'expérimentation marseillaise, vise à enfermer l'école dans l'horizon borné du quartier et cherche à instituer une école dans laquelle l'égalité des droits, fondement de la République et du service public, n'aurait plus aucune existence.

L'Assemblée Générale n'est pas dupe du procédé utilisé maintes fois depuis la concertation nationale sur l'école du ministre Fillon en 2003 en passant par la refondation Peillon et le Grenelle Blanquer. Chaque fois, il s'agit de renforcer l'autonomie des écoles et des établissements, d'instaurer la concurrence et la fuite vers le privé, d'organiser la confusion entre le scolaire et le périscolaire, de donner aux écoles le statut d'établissement, de détruire le statut des personnels et le cadre national de l'école.

Chaque fois, les personnels, avec les syndicats de la FNEC FP-FO en particulier, ont résisté à ces tentatives d'associer les personnels à la destruction de leurs statuts et du cadre républicain de l'école.

Face à l'offensive engagée par le Président Macron et son ministre de l'Éducation Nationale les syndiqués de la FNEC FP-FO du Tarn construisent le rapport de force nécessaire à la satisfaction de leurs revendications :

- augmentation des salaires de tous les personnels et donc augmentation du point d'indice, à la hauteur des pertes subies depuis des années.
- augmentation des pensions.
- recrutement de personnels sous statut à hauteur des besoins.
- respect de leurs missions, définies dans le cadre du Statut général et de leurs statuts particuliers.
- arrêt des mesures inégalitaires et en particulier la suppression du Bac Blanquer et de Parcoursup.

L'Assemblée Générale invite les syndiqués, dans le cadre de la préparation des instances de la carte scolaire de septembre 2022, à réunir l'ensemble des collègues pour écrire leurs revendications en terme de postes, d'heures, de besoins d'AESH et d'AED et à les faire remonter à leur syndicat.

Concernant les évaluations d'école, l'Assemblée Générale propose aux syndiqués de la FNEC FP FO 81 de faire connaître la motion adoptée ce jour appelant les écoles du Tarn à ne pas se porter volontaire et à la faire massivement signer.

Concernant les personnels AESH et AED, l'Assemblée Générale invite les adhérents à diffuser largement auprès de cette catégorie de collègues toutes les informations les concernant, à les réunir et à leur proposer l'adhésion à nos syndicats FO.

L'Assemblée Générale invite tous les syndiqués à faire connaître à leurs collègues les communiqués liés à ces revendications notamment en s'inscrivant dans les tournées d'établissements et en organisant dès la rentrée scolaire des RIS et des HIS sur leur établissement.

Les adhérents de la FNEC FP FO 81 réunis considèrent que les résolutions adoptées par le congrès confédéral de la CGT Force Ouvrière réuni à Rouen du 30 mai au 3 juin permettent aux personnels de l'Éducation Nationale de préparer avec l'ensemble des salariés du public et du privé le nécessaire rapport de force pour faire reculer le gouvernement et obtenir la satisfaction des revendications sur l'ensemble des sujets (salaires, retraites, sécurité sociale, service publics). Ils appellent donc les collègues de toutes les catégories (personnels administratifs, personnels de direction, personnels de

santé et sociaux, personnels enseignants, AESH, AED) à participer dès maintenant à la construction du syndicalisme confédéré en adhérant aux syndicats de la FNEC FP-FO .

Conscients de la nécessité de renforcer et consolider la place du syndicalisme confédéré libre et indépendant, ils s'engagent dès maintenant dans la préparation des élections professionnelles du 1^{er} au 8 décembre 2022 en se portant candidats sur les listes Force Ouvrière, en proposant à leurs collègues le vote Force Ouvrière en aidant ainsi à la constitution du cahier de votants afin qu'aucune voix Force Ouvrière ne manque.

En 2018 la FNEC FP-FO, avec plus de 20 % des voix, constituait la troisième force syndicale dans le département. Depuis 2018, nos syndicats ont largement renforcé leur implantation sur le terrain avec une augmentation de près de 50 % du nombre de nos syndiqués. Les résultats électoraux doivent traduire ce renforcement de nos syndicats.